

## DÉSORMAIS, TRIEZ *tous* VOS EMBALLAGES !

Le tri se simplifie : en plus des consignes habituelles, tous les emballages plastiques vont maintenant dans le bac/sac jaune. Le centre de tri Arc en Ciel 2034 à Couëron s'est en effet adapté pour tous les accueillir.

Nantes Métropole déploie ces nouvelles consignes progressivement sur son territoire à partir de fin 2019 et jusqu'à début 2021. Pendant cette période, certains habitants restent donc aux anciennes consignes.

Ce mémotri, que vous pouvez afficher chez vous, vous indique les nouvelles consignes de tri de vos **emballages plastiques** et les astuces pour améliorer leur recyclage.

**Un tri plus large, c'est plus de matière recyclée, c'est moins de matières premières utilisées, c'est meilleur pour vous et la planète !**



## Bien triés, nos déchets ont de la ressource

Bien triés, les déchets sont recyclés, changent de nature, se transforment en ressources parfois même jusqu'à l'infini, comme le verre.

**1T** de cartons triés  
= **3 750** boîtes à chaussures



**1T** de verre trié  
= **2 220** nouvelles bouteilles produites



**670** canettes triées  
= **1** vélo fabriqué



**6** pots de yaourts triés  
= **1** cintre fabriqué



### Et rappelez-vous :

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !  
Réutilisez, donnez ou réparez plutôt que de jeter.

NOUVEAU

## un tri + simple

DÉSORMAIS, TRIEZ *tous* VOS EMBALLAGES !



Papiers, cartons, briques alimentaires, emballages métal / aluminium et tous les emballages plastiques vont désormais dans votre poubelle de tri !

NOS DÉCHETS  
ONT DE LA  
RESSOURCE

CITEO

# mémo tri +



DÉCHETS RECYCLABLES = À TRIER

## JE TRIE EN +

Tous les emballages plastiques !



DÉCHETS MÉNAGERS = À JETER

PAPIER / CARTON



TOUS LES PAPIERS, ENVELOPPES,  
CARTONS, CARTONNETTES,  
BRIQUES ALIMENTAIRES

PLASTIQUE



BOUTEILLES ET FLACONS  
AVEC LEUR BOUCHON



TUBE DE DENTIFRICE, POTS (CRÈME, RILLETTE...),  
POT DE YAOURT, BARQUETTE JAMBON, BARQUETTE  
DE VIANDE POLYSTYRÈNE, FILM PLASTIQUE,  
BARQUETTE DE BEURRE...

MÉTAL



EMBALLAGES MÉTALLIQUES  
ET ALUMINIUM (PAQUET DE CHIPS,  
GOURDE COMPOTE, CAPSULES DE CAFÉ...)

SURTOUT, PAS DE VERRE !

Des astuces pour un meilleur tri de vos déchets

- ✓ Ne les emboitez pas : séparés, ils sont mieux triés et valorisés.
- ✓ Ne les lavez pas : c'est inutile, ils sont lavés après la chaîne de tri. Videz-les simplement de leur contenu.
- ✓ Bac jaune et colonne enterrée : déchets à mettre en vrac, sans sac.
- ✓ Sac jaune : bien fermer le sac.
- ✓ Ne sortez vos déchets que lorsque votre bac ou votre sac est plein.

Gagnez de la place dans votre bac/sac

- ✓ Bouteilles, flacons et canette aplatis dans le sens de la longueur.
- ✓ Cartons pliés. Si trop volumineux, à déposer dans les déchèteries.



JOUET EN PLASTIQUE CASSÉ, VAISSELLE,  
COUCHES, BROsse À DENT, MOUCHOIRS,  
ESSUIE-TOUT...

une question,  
un doute ?

Une adresse : [metropole.nantes.fr](http://metropole.nantes.fr)

- Réglette de tri si vous avez un doute sur la destination de votre déchet.
- Liste et horaires des déchèteries et écopoints.

Un contact : le pôle de proximité dont vous dépendez

- Changement gratuit de votre bac si sa taille n'est pas adaptée ou si il est cassé.

## Autres déchets

Leur place n'est pas dans nos sacs / bacs de collecte.  
Nos déchets ont de la ressource, trions-les bien !

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

= DANS LE COMPOSTEUR

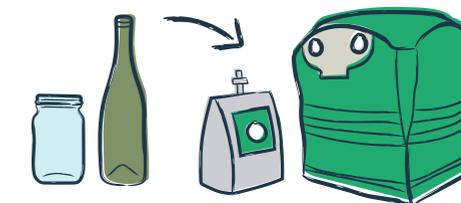
Aide financière de Nantes Métropole à l'achat d'un composteur.



LE VERRE

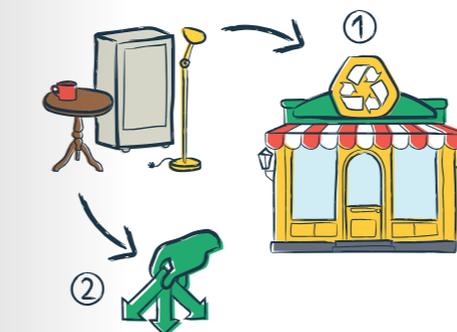
= DANS LES COLONNES À VERRE

Pas de vaisselle !



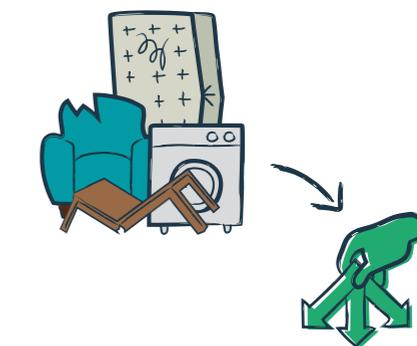
LES OBJETS, MEUBLES, VÊTEMENTS,  
JOUETS EN BON ÉTAT

= EN RESSOURCERIE OU DANS L'ESPACE  
RÉEMPLOI DE VOTRE DÉCHÈTERIE



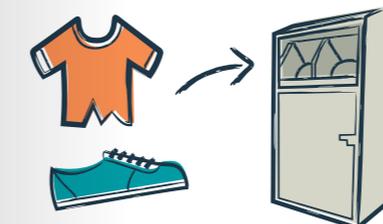
LES ENCOMBRANTS ET LES DÉCHETS  
ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

= À LA DÉCHÈTERIE



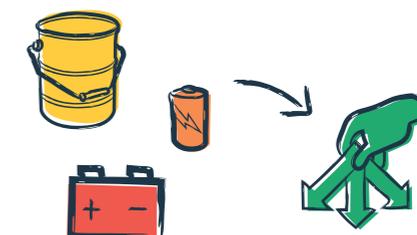
LES VÊTEMENTS ET TEXTILES

= DANS LES COLONNES DÉDIÉES



LES DÉCHETS DANGEREUX

= À LA DÉCHÈTERIE



NOS DÉCHETS  
ONT DE LA  
RESSOURCE